



**Dialogues interactifs**  
**Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de  
leurs ressources en appliquant le droit international, comme la  
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**  
**Conférence de Lisbonne**

Vos Excellences, Présidents de la commission,  
Mesdames, Messieurs les Chef d'Etat et de gouvernement,  
Vos excellences,  
Honorables invités,  
Mesdames, Messieurs,

Le 16 juillet 2015, le groupe des dirigeants polynésiens, réunissant Samoa, Tonga, Cook Islands, Niue, Tuvalu, American Samoa, Tokelau et la Polynésie française, s'est réuni sur le site sacré de Taputapuātea pour décider d'un cap commun.

A cette occasion, nous avons marqué ensemble notre engagement pour le P.A.C.T. (Polynesia against climate threats).

Nous, les Peuples de la Pirogue, faisons face à des menaces météorologiques et environnementaux extrêmes, exacerbées par le changement climatique.

Mais ne nous voyez pas uniquement comme de petites îles, victimes de ses effets. Nous sommes également des pays d'opportunités et de solutions.

Notre vision, inspirée de millénaires de savoir-faire traditionnels, vise à promouvoir une alternative au modèle de développement basé sur la seule croissance économique, en lui associant des objectifs d'amélioration du niveau et de la qualité de la vie, de réappropriation de concepts et de savoir-faire traditionnels et de création d'une solidarité entre les générations et entre les peuples.

En matière de conservation et d'utilisation durable, cette vision s'est notamment traduites pas des faits :

Ainsi, depuis 1996, nous avons renoncé à tout accord de pêche pour réserver notre ZEE au développement d'une flotte artisanale domestique et interdit la pêche à la senne.

En 2002, nous devenions le plus grand Sanctuaire des mammifères marins au monde puis en 2006 celui des requins.

En 2018, nous avons créé Tainui ātea, un espace océanique protégé de 5 millions de Km<sup>2</sup>, dont les objectifs sont notamment :

- la préservation de la biodiversité et le maintien des fonctions écologiques des écosystèmes ;
- la cohabitation harmonieuse entre les différents usages ;
- l'amélioration de la connaissance par la recherche, les sciences participatives et les systèmes de savoirs traditionnels,

Tainui ātea est ainsi l'héritière de plus de 70 ans d'histoire de mesures de protection.

Comme j'ai pu le décrire, nous faisons de notre mieux pour protéger et gérer de manière durable nos espèces et nos espaces. Mais tout cela ne suffit pas si, dans les eaux internationales, les abus se poursuivent et menacent notre équilibre. Il n'est pas juste de demander aujourd'hui aux petits pays insulaires de porter des efforts supplémentaires de conservation, alors que nous sommes par ailleurs les premières victimes du changement climatique et de la surpêche qui ne sont pas de notre fait.

En 2009 le président de la Polynésie française avait déjà plaidé lors l'ouverture de la session plénière de la Commission WCPFC pour la fermeture à toute pêche de la zone de haute mer située entre notre ZEE de la Polynésie française, les îles Cook et les Kiribati. Notre appel n'avait alors pas été entendu.

C'est pourquoi aujourd'hui nous réitérons à nouveau, ici, notre appel à la communauté internationale, pour mettre en place des aires marines protégées dans la haute mer et créer de véritables corridors bleus dans une logique de connectivité.

Je vous remercie pour votre attention.

Māuruuru